

Environnement Savoie vous propose des solutions simples, pratiques et économiques pour l'élimination de vos déchets dangereux

Devant les difficultés rencontrées par les professionnels pour éliminer leurs déchets dangereux, Environnement Savoie* a décidé d'organiser des services de gestion collective de ces déchets, dans le cadre du contrat de bassin versant du lac du Bourget.

Le service existant d'apport volontaire ne répond pas totalement à votre problématique car :

- Vous détenez d'autres types de déchets dangereux (liquides moteurs, produits chimiques, etc.),
- Vos quantités de déchets dangereux sont trop importantes,
- Vous êtes trop éloignés des zones d'apports volontaires,

Contactez-nous, nous vous proposerons des solutions adaptées :

Opération déstockage,
Opération à domicile,
Opération par secteur d'activité.

Jusqu'à 80 % de prise en charge financière pour l'élimination de vos déchets dangereux sur le territoire du Grand Lac.

Votre contact : Marc BOUTTAZ
Tél : 04 79 65 04 27
Fax : 04 79 25 97 95
Mail : m.bouttaz@legrandlac.fr

* Association regroupant la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, la Chambre d'Agriculture, le MEDEF Savoie et les syndicats professionnels



© ESPRIT PUBLIC - créati photos - CTSALB, PhotoDisc

LE GRAND LAC

Contrat de bassin versant du lac du Bourget

Entreprises du Grand Lac, agissez pour votre environnement

Opération Apport volontaire chez les distributeurs

Le service apport volontaire chez les distributeurs



Quels sont les déchets concernés par cette opération ?

- Peintures
- Vernis
- Colles
- Décapants
- Solvants
- Diluants
- Détergents
- Emballages ou absorbants souillés

Les "plus" que nous vous apportons :

> Un service simple et pratique

Après adhésion au service lors d'un rendez-vous avec Environnement Savoie, vous aurez directement accès à toutes les zones d'apport volontaire.

> Un service de proximité

Notre objectif est d'avoir le plus grand nombre de distributeurs équipés de zones de dépôt pour être au plus proche de votre activité.

> Des conditions économiques exceptionnelles

Le regroupement des déchets permet de mutualiser les moyens et ainsi de maîtriser les coûts. Grâce à cette opération pilote, vous bénéficiez d'aides jusqu'à hauteur de **80 %**.

> Le respect de la réglementation et de l'environnement

> La valorisation de l'image de votre entreprise

Environnement Savoie met à votre disposition des affichettes et tracts pour assurer la promotion de vos efforts auprès de votre clientèle et du grand public.

Mode d'emploi :

Environnement Savoie vous propose une solution simple et pratique pour éliminer vos déchets dangereux :

> Étape 1 :

Inscrivez-vous **gratuitement** au service auprès d'Environnement Savoie (Tél : 04 79 65 04 27). Une **carte d'accès personnalisée** vous sera remise.

> Étape 2 :

Venez déposer vos déchets dangereux chez l'un de nos **distributeurs partenaires** de l'opération.

Des **zones de dépôt** sont spécifiquement aménagées.



> Étape 3 :

Présentez votre **carte d'accès** au comptoir du magasin, vos déchets sont pesés et stockés dans des contenants adaptés.

Un **ticket de pesée** et un **justificatif de dépôt** vous sont remis.

> Étape 4 :

Les sociétés **SERPOL-VALESPACE** assurent la collecte et le traitement conformes de vos déchets.

Vous recevez la **facture** correspondant au poids des déchets déposés avec déduction des **aides exceptionnelles** « Grand Lac ».

Les distributeurs-partenaires :

JEFCOSYLCO

Z.I., Rue de la Françon, 73420 VOGLANS
Tél : 04 79 52 00 88

DUMOGET

697, Faubourg Montmélian, 73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 33 08 05

PPP MONOD

507, Avenue de Chambéry, 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE
Tél : 04 79 85 81 11

PPP MONOD

Rond Point Jet d'Eau, 73102 AIX-LES-BAINS
Tél : 04 79 61 51 20

PROSOL PEINTURES

2273, Avenue des Landiers, 73009 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 68 63 64

JACQUET PEINTURES

RN 6, 73490 LA RAVOIRE
Tél : 04 79 72 94 52